

FERMETURE DU PONT DUBUC DÉCEMBRE 2013

Présenté À :

**M. Jean-François Boivin
Directeur général**



Préparé par :

**M. Carol Girard
Directeur du Service de sécurité incendie**

Réalisé par :

Division gestion et analyse des risques

Février 2014

Table des matières

MISE EN SITUATION.....	2
LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE DE COORDINATION MUNICIPAL ET DU CENTRE DES OPÉRATIONS D'URGENCE SUR LE SITE	2
Centre de coordination municipale.....	3
Centre des opérations d'urgence sur le site	3
LES MANDATS DES ORGANISMES EXTERNES MOBILISÉS.....	3
Ministère des Transports	3
Direction régionale de la sécurité civile :	4
Agence de la santé et des services sociaux :	4
Défense nationale	4
LES DIFFÉRENTS SERVICES MUNICIPAUX MOBILISÉS.....	5
Tableau 1	6
LES MESURES D'ATTÉNUATION MUNICIPALES ET EXTERNES	7
Tableau 2	8
RECOMMANDATIONS	9

Mise en situation

Le 9 décembre 2013 à 23 h 03 nous avons reçu un appel au centre de répartition 911 pour un incendie sous le pont Dubuc au niveau du pilier #7 du côté nord dans les installations de rénovation du pilier.

Trois casernes ont été demandées sur place soit : trois autopompes, un véhicule d'élévation de type « Bronto », un camion citerne ainsi que deux chefs aux opérations. L'incendie a été sous contrôle à 1 h 39, nous avons demandé des ingénieurs du ministère des Transports pour une évaluation de la structure du pont en collaboration avec le responsable du chantier. À 4 h 00 nous avons eu l'information que le pont restera fermé pour une période indéterminée.

Le centre de coordination a été ouvert vers 4 h15, les intervenants suivants ont été contactés pour se rendre le plus tôt possible : coordonnateur, sécurité incendie, travaux publics, sécurité publique, société de transport du Saguenay (STS), agence de la santé et services sociaux, communications, ministère des Transports du Québec (MTQ) dont le chef de service et le ministère de la Sécurité publique (MSP).

Nous avons installé sur place le poste de commandement mobile avec un coordonnateur de site pour coordonner les interventions et avoir les informations sur la progression du travail du MTQ.

Nous avons planifié et mis en place des procédures pour permettre au citoyen de se déplacer de chaque côté des rives du Saguenay et d'assurer la sécurité des citoyens.

Ouverture du pont Dubuc le 20 décembre 2013 à 5 h 00 pour les véhicules de moins de 4 500 kilos, sur deux voies et maintien des mesures prises pour le transport des citoyens sur le pont Ste-Anne.

Le 24 décembre à 8 h 00 ouverture totale du pont Dubuc.

Le fonctionnement du centre de coordination municipal et du centre des opérations d'urgence sur le site

Le centre de coordination municipal et le centre des opérations sur le site sont l'essentiel d'une bonne gestion d'un sinistre. Ils font en sorte de réunir les différents intervenants au même endroit afin de coordonner les interventions et optimiser l'information. Voici quelle est la fonction du centre de coordination municipal et du centre des opérations d'urgence sur le site.

Centre de coordination municipale

C'est l'endroit où convergent toutes les informations qui permettent aux autorités municipales de décider des mesures à prendre et du lieu où se concertent les principaux intervenants municipaux tels que les chefs de mission, les chefs de services de soutien et les responsables des services externes sous l'autorité du coordonnateur municipal. On retrouve au centre de coordination tout l'équipement nécessaire tel que des prises téléphoniques, un écran tactile, des bureaux, etc. pour que les intervenants puissent remplir leurs tâches lors d'un sinistre. Le centre de coordination municipale est situé au 444, boulevard de l'Université Est, au 2^e étage dans l'arrondissement de Chicoutimi. Le centre de coordination municipale est l'installation permanente dont le rôle premier est d'être utilisé en cas de sinistre.

Centre des opérations d'urgence sur le site

Le centre des opérations d'urgence sur le site peut être un bâtiment ou un véhicule c'est-à-dire le poste de commandement du service de sécurité incendie qui sera situé à proximité du lieu du sinistre. Le poste de commandement possède tout l'équipement nécessaire pour être efficace. On y retrouve un écran tactile et une caméra qui communique avec le centre de coordination, des ordinateurs, des téléphones portables et fixes, etc. Le centre des opérations sur le site est les yeux du coordonnateur municipal lors d'un sinistre. Le coordonnateur de site et son substitut qui font partie de tout autre service municipal ont été choisis par le coordonnateur. Le coordonnateur de site transmet rapidement et le plus fréquemment possible l'information sur l'évolution de la situation au coordonnateur municipal. Pour ce faire, il organise des réunions opérationnelles avec les responsables des postes de commandement présents sur le site. C'est la meilleure façon de s'assurer qu'une connaissance uniforme des informations soit véhiculée.

Les mandats des organismes externes mobilisés

Les organismes externes jouent un rôle primordial dans une gestion de sinistre ou d'incident. Que ce soit en temps de crise ou de paix, ces organismes dispensent des services que notre municipalité n'est pas en mesure de prodiguer. Ils viennent en support à l'organisation municipale et ils sont sous la responsabilité du coordonnateur municipal. Voici les principaux organismes qui ont dû intervenir lors de l'incident du pont Dubuc.

Ministère des Transports :

Étant donné que le pont Dubuc est de juridiction provinciale, le ministère des Transports a eu plusieurs mandats. Il a eu comme mandat de fournir l'information sur l'état des systèmes de transport des personnes et des marchandises. Il a eu aussi comme mandat d'entretenir et de remettre en état le pont Dubuc. Il a géré la circulation sur les infrastructures provinciales. Il a dû également fournir ses ressources et son expertise à la ville de Saguenay tout au long de l'incident pour renseigner les intervenants municipaux.

Direction régionale de la sécurité civile :

La direction régionale de la sécurité civile et incendie fait partie du ministère de la Sécurité publique. Elle a comme mandat de supporter l'organisation municipale lors d'un sinistre que la municipalité ne peut contrôler. Lors de l'incident du pont Dubuc, elle avait coordonné le fonctionnement de l'organisation régional de la sécurité civile et a assuré la liaison avec la municipalité. Aussi, elle s'assurait de mettre à la disposition autant que possible, toutes les ressources gouvernementales demandées par le coordonnateur municipale. De plus, elle est responsable de faire un lien entre la direction du rétablissement et la municipalité pour la gestion des demandes d'aide financière.

Agence de la santé et des services sociaux :

Elle avait comme mandat d'assurer une liaison entre le réseau de la santé et le centre de coordination municipal. L'Agence était le service pivot que les CSSS, le CRDI (centre de réadaptation en déficience physique) et le Centre jeunesse interpellaient pour faire valoir les enjeux, les besoins particuliers (ressources humaines et matérielles) et les urgences. Elle supportait également l'augmentation des opérations des services ambulanciers, diffusait les consignes et apportait les problématiques au centre de coordination. Elle conseillait le coordonnateur municipal relativement aux impacts potentiels sur la santé de la population, ainsi que sur les services psychosociaux.

Défense nationale :

La défense nationale est une organisation qui vient en support aux municipalités, dont celle de la Ville de Saguenay pour le sauvetage et toutes autres demandes faites par le coordonnateur municipal. Avec différents protocoles entre la Ville de Saguenay et la Défense nationale dont au niveau de la sécurité incendie et de l'hébergement, il assure un lien direct entre eux et les intervenants d'urgence municipaux lors d'un sinistre. Pour le pont Dubuc, ils nous ont gracieusement fourni le matériel nécessaire comme des chapiteaux et des lits de camp, mais aussi un nombre important de ressources humaines.

Les différents services municipaux mobilisés

L'incident du pont Dubuc a demandé beaucoup de travail et d'effort pour quelques services municipaux. Pendant plusieurs jours, nos services municipaux ont été mis à contribution et du fait même, à faire en sorte de donner à la population le maximum de service possible afin d'atténuer les conséquences de la fermeture du pont Dubuc. Voici un tableau qui illustre les tâches et l'implication en temps et monétaire que les services municipaux impliqués ont dû effectuer.

Tableau 1

MOBILISATION DES SERVICES MUNICIPAUX					
SERVICES MUNICIPAUX	TÂCHES EFFECTUÉES	NOMBRE EMPLOYÉS IMPLIQUÉS	NOMBRE HEURES TRAVAILLÉES	COÛT SALAIRES	COÛT DÉPENSES
Sécurité incendie	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Gérer l'incident; ➤ Coordonner les différentes organisations externes et services municipaux; ➤ Assurer une communication efficace entre les organisations; ➤ Assurer une protection adéquate pour les citoyens du secteur nord; ➤ Optimiser au maximum le bien-être des citoyens tout au long de l'incident; ➤ Renseigner la population; ➤ Informer l'appareil politique. 	76	2 350,43	75 293,03 \$	123 178,51 \$
				Total : 198 471,54 \$	
Sécurité publique	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Appliquer le code de la sécurité routière et s'assurer d'avoir une circulation le plus fluide possible; ➤ Conseiller le coordonnateur sur la sécurité routière; ➤ Contrôler les accès vers le pont Dubuc. 	77	2 040,75	94 794,36 \$	9 173,00 \$
				Total : 103 967,36 \$	
Travaux publics	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Installer la signalisation adéquate; ➤ Conseiller le coordonnateur municipal sur la circulation; ➤ Déneiger les voies de circulation pour les piétons sur le pont Ste-Anne. 	21	213,5	9 677,97 \$	Nil
				Total : 9 677,97 \$	
Communications et des relations avec les citoyens	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Renseigner la population sur les actions prises par la municipalité et du déroulement de l'incident. 	3	64,5	4 619,47 \$	Nil
				Total : 4 619,47 \$	
Société de transport du Saguenay	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Optimiser le transport en commun pour pallier à la fermeture du pont Dubuc. 	150	1 860	130 000,00 \$	124 000,00 \$
				Total : 254 000,00 \$	
Ressources informationnelles	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Assurer une présence dans le centre de coordination et le centre des opérations d'urgence sur le site afin de voir au bon fonctionnement de toute la logistique informationnelle. 	2	28,5	1 243,32 \$	Nil
				Total : 1 243,32 \$	
Immeubles et équipements motorisés	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Assurer un support au niveau de l'électricité sur le pont Dubuc. 	2	6	310,11 \$	Nil
				Total : 310,11 \$	
Hydro-Jonquière	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Contrôler les feux de circulation. 	3	30,75	2 104,98 \$	Nil
				Total : 2 104,98 \$	
Ces montants ne sont pas finaux		Total :	334	6 594,43	574 394,75 \$

Les mesures d'atténuation municipales et externes

Tout au long de l'incident, les services municipaux et les services externes ont mis en place des mesures d'atténuation pour alléger les inconvénients de la fermeture du pont Dubuc. Voici un tableau qui illustre le travail de chacun de ses services.

Tableau 2

MESURES D'ATTÉNUATION DES SERVICES MUNICIPAUX ET DES SERVICES EXTERNES	
SERVICES MUNICIPAUX ET EXTERNES	MESURES D'ATTÉNUATION
Sécurité incendie	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faire installer un chapiteau et une toilette au secteur nord (abri-bus); ➤ Instaurer une caserne temporaire à Shipshaw de 4 pompiers; ➤ Ajouter 2 pompiers en plus d'un camion échelle et d'un camion citerne dans le secteur nord; ➤ Augmenter les effectifs de la caserne # 3 du boulevard Université à 8 pompiers; ➤ Demander la présence d'agents de sécurité pour diriger la population; ➤ Louer un véhicule tout-terrain pour transporter les personnes à mobilité réduite sur le pont Ste-Anne; ➤ Prendre arrangement avec la Fabrique Ste-Anne pour l'utilisation de leur stationnement ➤ Faire installer une tour d'éclairage à la sortie du pont Ste-Anne pour faciliter le déplacement de la population durant la noirceur; ➤ Préparer l'entente avec Rio Tinto Alcan pour passer sur le terrain de la centrale hydro-électrique de Shipshaw.
Sécurité publique	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Augmenter les effectifs pour contrôler les accès vers le pont Dubuc et s'assurer d'avoir une circulation fluide; ➤ Assurer la sécurité routière dans les secteurs visés; ➤ Superviser les contrôleurs routiers de la SAAQ.
Travaux publics	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Optimiser la circulation du secteur nord et du secteur sud; ➤ Déneiger les voies d'accès piétonnières surtout sur le pont Ste-Anne; ➤ Installer de la signalisation pour diriger la population; ➤ Préparer l'ouverture de la route St-Jean-Vianney.
Communications et des relations avec les citoyens	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Renseigner la population sur les mesures à prendre; ➤ Renseigner la population sur les travaux du pont Dubuc; ➤ Renseigner régulièrement les employés municipaux; ➤ Préparer les conférences de presse et alerter les médias pour diffuser un message à la population.
Société de transport du Saguenay	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Augmenter le nombre de trajets prévu habituellement; ➤ Augmenter leurs effectifs pour pallier à l'augmentation des autobus; ➤ Prendre entente avec d'autres compagnies pour la location d'autobus supplémentaires; ➤ Accommoder la population en annulant les frais d'utilisation des autobus; ➤ Accommoder les personnes à mobilité réduite avec des véhicules adaptés.
Ministère des Transports	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Fermer les voies d'accès provinciaux pour améliorer la circulation; ➤ Mettre en état le pont d'aluminium pour faire passer les véhicules; ➤ Prise en charge des travaux du pont Dubuc; ➤ Renseigner régulièrement la population; ➤ Expertiser l'état de la structure du pont Dubuc tout au long de l'incident; ➤ Installer de la signalisation sur les voies d'accès provinciaux; ➤ Assurer le déneigement sur le pont Dubuc en adaptant leurs véhicules au poids requis.
Agence de la santé et des services sociaux	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Garder fonctionnel le système d'alerte des employés de garde sans allonger le délai; ➤ Assurer un service ambulancier adéquat en ajoutant des ambulances
Défense nationale	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Installer les chapiteaux sur le pont Ste-Anne; ➤ Prêter des lits de camp pour les pompiers du secteur nord.
SAAQ	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Contrôler le poids des véhicules; ➤ Contrôler l'horaire de circulation des véhicules lourds.

Recommandations

Pour une gestion efficace en cas de sinistre, nous devons constamment nous remettre en question et analyser ce qui a bien été et ce qui pourrait être amélioré, et ce, à chaque sinistre et incident. L'incident du pont Dubuc ne fait pas exception. Même si la population est très satisfaite de la rapidité et des mesures temporaires que l'organisation municipale a effectuées.

Considérant que les municipalités locales se doivent de s'assurer de la cohérence de leurs actions avec celles prises à d'autres niveaux.

Considérant que la Ville de Saguenay a entériné le 27 avril 2011, le nouveau « Plan municipal de gestion des risques en cas de sinistre ».

Considérant que la nouvelle structure permet une utilisation optimale de différentes missions, et ce, sous un même commandement.

Considérant que le partage et la diffusion d'information constituent un élément essentiel à une bonne gestion de crise.

Considérant que les autorités locales demeurent en tout temps les maîtres d'œuvre de l'organisation de la sécurité civile sur leur territoire.

Considérant que lors de sinistre, elles sont les premières à intervenir et à mettre en place les mesures requises par la situation.

Considérant que lorsque le soutien du gouvernement du Québec devient nécessaire, l'intervention s'effectue en complémentaire et dans le respect des responsabilités relevant des autorités municipales en sécurité civile.

Nous vous soumettons les recommandations suivantes :

- 1) Que le gouvernement du Québec émette une directive claire à tous les organismes et/ou ministère afin que ceux-ci communiquent en temps réel toutes les informations qu'ils possèdent au centre de coordination municipal lors de la gestion d'une situation d'urgence.
- 2) Optimiser la communication entre le coordonnateur de site municipal et les responsables du ministère des Transports. Il est important d'informer régulièrement le coordonnateur de site sur l'avancement des travaux pour qu'il puisse informer le coordonnateur municipal et coordonner les différents postes de commandement sur les lieux.

- 3) Créer un comité ad hoc pour faire l'appréciation des risques et le traitement de ceux-ci relié à l'inutilisation partielle ou complète du pont Dubuc. Les résultats ressortis du comité devront être insérés dans le plan municipal de gestion des risques en cas de sinistre de la Ville de Saguenay. Considérant que le pont Dubuc est une infrastructure essentielle qui relie le secteur nord et le secteur sud, il est primordial que le ministère des Transports informe la municipalité dès que des travaux ou tout autre risque qui peut menacer l'utilisation normale du pont Dubuc. L'objectif est de prendre des mesures spécifiques afin de mitiger les risques liés à cette infrastructure.